

# Revue africaine des Humanités



Revue Pluridisciplinaire du Département de Sociologie

ISSN : 2756-7680

© Presses Universitaires de Ouagadougou  
03 BP 7021 Ouagadougou 03 (Burkina Faso)  
Université Joseph KI-ZERBO



Volume 1 N° 002 - Juillet 2025

# **Administration**

**Directeur de publication**  
**Alexis Clotaire Némoiby BASSOLÉ**  
Maître de conférences

**Directeur adjoint de publication**  
**Zakaria SORÉ**, Maître de conférences

## **Secrétariat de rédaction**

**Dr Abdoulaye SAWADOGO**  
**Dr George ROUAMBA**  
**Dr Paul-Marie MOYENGA**  
**Dr Miyemba LOMPO**  
**Dr Adama TRAORÉ**

## **Contacts**

03 BP 7021 Ouagadougou 03 (BurkinaFaso)  
Email : [rah@ujkz.bf](mailto:rah@ujkz.bf)  
Tél. : (+226) 70 21 27 18/78840523

## **Éditeur**

**Presses Universitaires de Ouagadougou**  
03 BP 7021 Ouagadougou 03 (Burkina Faso)

**Volume 1 N° 002 - Juillet 2025**

### **Comité scientifique**

André Kamba SOUBEIGA, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Alkassoum MAÏGA, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Augustin PALÉ, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Gabin KORBEOGO, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Ramané KABORÉ, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Fernand BATIONO, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Patrice TOÉ, Professeur Titulaire, Université Nazi Boni, Ludovic O. KIBORA, Directeur de Recherches, Institut des Sciences des Sociétés, Lassane YAMEOGO, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Jacques NANEMA, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Aymar Nyenzenzi BISOKA, Professeur, Université de Mons, Issaka MANDÉ, Professeur, Université du Québec A Montréal, Magloire SOMÉ, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo. Mahamadou DIARRA, Professeur Titulaire, Université Norbert Zongo, Relwendé SAWADOGO, Maître de conférences Agrégé, IBAM, Hamidou SAWADOGO, Maître de conférences Agrégé, IBAM, Patrice Réluendé ZIDOUEMBA, Maître de conférences Agrégé, Université Nazi Boni, Aly TANDIAN, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger, Pam ZAHONOGO, Professeur Titulaire, Université Thomas Sankara, Didier ZOUNGRANA, Maître de Conférences Agrégé, Université Thomas Sankara, Salifou OUEDRAOGO, Maître de conférences Agrégé, Université Thomas Sankara, Oumarou ZALLÉ, Université Norbert Zongo, Driss EL GHAZOUANI, Professeur, Faculté des Sciences de l'Éducation, Université Mohammed V de Rabat/Maroc, K. Jessie LUNA, Associate Professor, Sociologie de l'environnement, Université d'État du Colorado - CSU.

## Comité de lecture

Alexis Clotaire BASSOLÉ, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Zakaria SORÉ, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Seindira MAGNINI, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Évariste BAMBARA, Philosophie, Université Joseph Ki-Zerbo, Issouf BINATÉ, Histoire des religions, Université Alassane Ouattara, Abdoul Karim SAÏDOU, Science politique, Université Thomas Sankara, Gérard Martial AMOUGOU, Science politique, Université Yaoundé II, Sara NDIAYE, Sociologie, Université Gaston Berger, Martin AMALAMAN, Sociologie, Université Peleforo Gon Coulibaly, Muriel CÔTE, Géographie, Université de Lund, Heidi BOLSEN, Littérature française, Université de Roskilde, Sylvie CAPITANT, Sociologie, Université Paris I Sorbonne, Sita ZOUGOURI, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Désiré Bonfica SOMÉ, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Alexis KABORÉ, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Bouraïman ZONGO, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Paul-Marie MOYENGA, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, George ROUAMBA, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Taladi Narcisse YONLI, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Habibou FOFANA, Sociologie du droit, Université Thomas Sankara, Raphaël OURA, Géographie, Université Alassane Ouattara, Paulin Rodrigue BONANÉ, Philosophie, Institut des Sciences des Sociétés, Marcel BAGARÉ, Communication, École Normale Supérieure, Fatou Ghislaine SANOU, Lettres Modernes, Université Joseph Ki-Zerbo, Cyriaque PARÉ, Communication, Institut des Sciences des Sociétés, Tionyélé FAYAMA, Sociologie de l'innovation, Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles, Any Flore MBIA, Psychologie, Université de Maroua, Ely Brema DICKO, Anthropologie, Université des Sciences Humaines de Bamako, Tamégnon YAOU, Sciences de l'éducation, Université de Kara, Madeleine WAYACK-PAMBÉ, Démographie, Université Joseph Ki-Zerbo, Zacharia TIEMTORÉ, Sciences de l'éducation, École Normale Supérieure, Mamadou Bassirou TANGARA, Économie et développement, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako, Didier ZOUNGRANA, Sciences Économiques, Université Thomas Sankara, Salifou OUEDRAOGO, Sciences Économiques, Université Thomas Sankara, Saïdou OUEDRAOGO, Sciences de Gestion, Université Thomas Sankara, Yissou Fidèle BACYÉ, Sociologie du développement, Université Thomas Sankara, P Salfo OUEDRAOGO, Sociologie du développement, Université Joseph Ki-Zerbo, Yacouba TENGUERI, Sociologie du genre, Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Désiré POUDIOUGOU, Sciences de l'éducation, Institut des Sciences des Sociétés, Amado KABORÉ, Histoire, Institut des Sciences des Sociétés, Kadidiatou KADIO, Institut de Recherche en Sciences de la Santé, Salif KIENDREBEOGO, Histoire, Université Norbert Zongo, Oumarou ZALLÉ, Économie des institutions, Université Norbert Zongo, Dramane BOLY, Démographie, Université Joseph Ki-Zerbo, Roch Modeste MILLOGO, Démographie, Université Joseph Ki-Zerbo, Béli Mathieu DAILA, Sociolinguistique, Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Oboussa SOUGUE, Sémiotique, Université Nazi Boni, Hamidou SANOU, Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Oumar SANGARE, Sociologie, Université de Laval, Canada, Genesquin Guibert LEGALA KEUDEM, Economie, Université Nazi Boni, Awa OUEDRAOGO/YAMBA, Anthropologie de la santé, Université Nazi Boni.

# Sommaire

Les racines médiévales de l'analytique : la logique, le langage et la science théologique <b>Damien DAMIBA</b> .....	<b>9</b>
Art et cinéma d'Afrique : quête identitaire et mondialisation <b>Calixte KABORE</b> .....	25
L'usage des monnaies multiples comme facteur d'intégration régionale dans le bassin du lac Tchad <b>Aboukar ABBA TCHELLOU</b> .....	37
Corps en mouvement, voix en récit : étude de la migration féminine autonome entre sociologie et fiction <b>Soumya TALBIOUI</b> .....	55
Décentralisation et contraintes socio-culturelles au Nord-Cameroun : dynamiser les cultures pour le développement local <b>Yadji MANA</b> .....	71
Le leadership féminin au sein la Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina (CNTB) : quelles stratégies de conciliation des rôles ? <b>Sidkayandé Omer OUEDRAOGO et Yacouba TENGUERI</b> .....	87
Mécanismes endogènes de résolution des conflits fonciers dans la commune rurale de Gounghin (Burkina Faso) <b>Siaka OUATTARA, Sylvain TOUGOUOMA et Lydia ROUAMBA</b> .....	105
Constructions discursives sur les connaissances médicales et profanes du sida : expériences et stratégies des malades du sida à Ouagadougou <b>Boukaré ZIDOUEMBA et Salfo LINGANI</b> .....	121
Analyse des logiques d'acteurs dans un essai de moustiquaire au Bénin : entre rigueur scientifique et réalités de terrain <b>Daleb ABDOULAYE ALFA et Adolphe Codjo KPATCHAVI</b> ..	143
Analyse sociologique des facteurs explicatifs du faible niveau d'information et de la participation de la population à la scolarisation de la jeune fille dans les villages péri-urbains de la ville de Zinder au Niger <b>Zabeirou AMANI, Régis Dimitri BALIMA et Aboubacar ZAKARI</b> .....	163

Les nouvelles formes de délinquance virtuelle : la territorialité face à la cybercriminalité <b>Maixent Cyr ITOUA ONDET et Stéphane ALVAREZ</b> .....	<b>181</b>
Migration résidentielle et recomposition spatiale dans la commune rurale de Koubri (Burkina Faso) : Acteurs, stratégies et logiques de relocalisation <b>Paul ILBOUDO, Kissifing Tihouhon Rodrigue HILOU et Ramané KABORE</b> .....	<b>193</b>
L’impact de l’insertion professionnelle des jeunes diplômés au Maroc sur la réalisation du soi : Cas des centres d’appels <b>Maha CHOUIEKH et Driss EL GHAZOUANI</b> .....	<b>209</b>
Discours sur la sexualité : fait de quotidienneté chez les étudiants à Bukavu : Essai d’une praxéologie des identités sociales <b>Wakilongo Wa Mulondani F, Nshokano Mwiha Prudence et Mushamalirwa Bahogwerhe Pacifique</b> .....	<b>225</b>
L’échelle du consentement sexuel SCS-R et les risques dans les interactions sociales chez étudiants au Burkina Faso <b>Brahima ZIO et Dimitri Régis BALIMA</b> .....	<b>241</b>
La prise en charge sociale des personnes âgées en perte d’autonomie dans les familles à Ouagadougou (Burkina Faso) <b>George ROUAMNA</b> .....	<b>259</b>

# **Migration résidentielle et recomposition spatiale dans la commune rurale de Koubri (Burkina Faso) : Acteurs, stratégies et logiques de relocalisation**

**Paul ILBOUDO**

Enseignant-chercheur, Centre universitaire de Dori, filière de  
sociologie et d'anthropologie,  
Université Thomas SANKARA  
[ilboudopaul89@gmail.com](mailto:ilboudopaul89@gmail.com)

**Kissifing Tihouhon Rodrigue HILOU**

Enseignant-chercheur, Centre universitaire de Manga, filière de  
sociologie et d'anthropologie, Université Norbert ZONGO  
[rodhilou13@gmail.com](mailto:rodhilou13@gmail.com)

**Ramané KABORE**

Enseignant-Chercheur, Département de sociologie  
Université Joseph KI-ZERBO  
[ramaneka@hotmail.com](mailto:ramaneka@hotmail.com)

## **Résumé**

La ville de Ouagadougou, en tant que capitale politique du Burkina Faso, connaît une expansion spatiale marquée depuis la période post-indépendance, caractérisée par une dynamique d'expansion urbaine conduisant à une saturation progressive de l'espace urbain. Ce phénomène a transformé les périphéries en espaces d'attractivité croissante pour des citadins en quête de nouvelles opportunités résidentielles, mais aussi pour des populations aspirant à une intégration progressive dans le tissu urbain. Face à la limitation des capacités d'accueil intra-urbaines, la recomposition territoriale observée résulte de stratégies différencierées des acteurs sociaux : tandis que certains optent pour une relocalisation volontaire dans les marges urbaines, d'autres y sont contraints par des facteurs structurels. L'analyse des trajectoires migratoires vers la commune rurale de Koubri met en évidence trois profils d'acteurs distincts aux motivations différencierées. Les ménages aisés voient dans cette migration une opportunité stratégique d'investissement immobilier, facilitée par l'offre foncière disponible. À l'inverse, les populations issues des milieux défavorisés ou du monde rural s'y installent majoritairement dans les zones non loties sous l'effet de contraintes structurelles, notamment l'absence d'espaces constructibles accessibles à Ouagadougou. Cette diversité d'acteurs et de logiques confirme que la migration résidentielle vers Koubri ne relève pas d'un mouvement homogène, mais bien d'une recomposition spatiale répondant à des arbitrages économiques et sociaux variés.

**Mots-clés :** migration du logement, choix résidentiels, logiques d'acteurs, expansion urbaine, Burkina Faso

## Abstract

As the political capital of Burkina Faso, Ouagadougou has undergone significant spatial expansion since the post-independence period, characterized by an exurbanization process leading to the progressive saturation of urban space. This phenomenon has redefined peripheral areas as zones of increasing residential attractiveness for urban dwellers seeking new housing opportunities, as well as for populations aiming for gradual integration into the urban fabric. Given the constraints on intra-urban housing availability, territorial restructuring results from differentiated strategies among social actors: while some engage in voluntary relocation to urban margins, others are compelled by structural determinants. Analyzing residential migration trajectories toward the rural commune of Koubri reveals three distinct actor profiles with varied motivations. Affluent households view this migration as a strategic opportunity for real estate investment, facilitated by the availability of planned land parcels. Conversely, individuals from economically disadvantaged backgrounds and rural origins predominantly settle in non-planned zones due to structural limitations, particularly the scarcity of accessible construction sites in Ouagadougou. This heterogeneity in actors and motivations underscores that residential migration to Koubri is not a homogeneous phenomenon but rather a spatial reconfiguration driven by complex socio-economic trade-offs.

**Keywords:** Residential migration, housing choices, actor strategies, exurbanization, Burkina Faso.

## Introduction

L’expansion urbaine de Ouagadougou illustre un processus d’étalement spatial typique des grandes villes africaines, marqué par une croissance horizontale et une dynamique d’ex-urbanisation (LANÇON, F. et al., 2014). Ce phénomène, largement influencé par les mutations socio-économiques et les contraintes du marché foncier, entraîne une recomposition des espaces résidentiels et une différenciation des trajectoires migratoires (DURAND-LASSERVE A. et LE ROY E., 2012).

La saturation progressive des capacités d'accueil intra-urbaines limite l'accès au logement, obligeant certains citadins à redéfinir leurs stratégies résidentielles. Si la mobilité résidentielle peut être perçue comme un choix pour certaines catégories sociales, elle s'impose comme une contrainte pour d'autres (LEVY J., 2013). Les logiques sous-jacentes à ces mouvements résidentiels sont plurielles : elles oscillent entre la volonté d'investissement immobilier dans les périphéries et la nécessité de trouver des alternatives face à l'inaccessibilité croissante des terrains intra-urbains (TALL M. S., 1994).

Le contexte de saturation de l'espace ouagalois traduite par une ex-urbanisation pousse les acteurs sociaux à déployer des stratégies multiples pour l'obtention de parcelles et de logements hors des limites administratives officielles de cette ville. Cette mobilité résidentielle, impliquant une diversité d'acteurs, se caractérise par un phénomène de reflux des populations historiquement établies dans cette ville. Parallèlement, l'exode rural contribue à une dynamique migratoire

dont une partie se cristallise dans des zones périurbaines situées en dehors du périmètre de la ville de Ouagadougou. La commune rurale de Koubri se positionne comme un pôle d'attraction pour ces populations aux trajectoires contrastées. Le présent travail s'intéresse aux profils des migrants du logement en direction de Koubri et aux rationalités sociologiques qui sous-tendent ces mouvements résidentiels. L'objectif est d'analyser les dynamiques migratoires en périphérie urbaine à partir des interactions entre structures foncières, positionnements socio-économiques et stratégies d'installation.

## **1-Méthodologie**

Le présent travail s'inscrit dans une approche qualitative. C'est dans ce cadre que des entretiens ont été menés dans la ville de Ouagadougou et dans la commune rurale de Koubri auprès d'acteurs concernés par la problématique migratoire résidentielle. La collecte des données s'est faite entre 2021 et 2024. Au total, 49 entretiens ont été menés auprès de plusieurs catégories d'acteurs. Cet échantillon a été constitué selon la méthode du choix raisonné qui a permis de baser la collecte des données sur des informateurs privilégiés. Elle a mis l'accent sur la connaissance de la problématique par les acteurs, mais également sur leur légitimité dans la production des discours relatifs à migration résidentielle. Cela a abouti à une catégorisation à quatre niveaux comme suit : (i) différents types de migrants de logement (ii) promoteurs immobiliers (iii) démarcheurs fonciers et (iv) agents des services fonciers de l'Etat et de la municipalité de Koubri. La méthode de saturation de l'information a été utilisée en association avec celle de la diversification des sources d'information (H. P. Sawadogo, 2020).

## **2-Résultats**

### **2.1. La migration des populations du centre-ville vers les périphéries urbaines**

Dans le développement de la ville de Ouagadougou, des populations ont été refoulées vers les marges urbaines de manière continue. C'est ainsi qu'à chaque restructuration du tissu urbain, des populations sont repoussées plus loin sur les nouvelles marges urbaines. Ces déplacements de populations du centre de la ville vers les périphéries concernent de nombreuses catégories d'acteurs sociaux.

#### **2.1.1. La migration des habitants pauvres des quartiers lotis de Ouagadougou**

La migration concerne dans un premier temps des acteurs sociaux qui sont incapables de payer des loyers parfois jugés prohibitifs ou incapables de payer une parcelle lotie pour construire un logement. Cette migration qui est un mouvement centrifuge s'explique par l'incapacité pour ces acteurs de continuer à résider dans la ville de Ouagadougou. Cela s'explique par les difficultés généralement ressenties dans les paiements des loyers parfois jugés prohibitifs. À titre d'exemple, les loyers vont de 30 000 à 40 000 F CFA pour des logements composés d'une pièce et d'un salon en fonction des

quartiers. Malgré les mesures étatiques de régulation (Loi n°103-2015/CNT portant bail d'habitation privée au Burkina Faso) des loyers, les prix restent toujours élevés pour de nombreux acteurs sociaux habitant les villes. Les loyers sont relativement élevés par rapport aux capacités financières de nombreux citoyens. Ils vont constituer des adjuvants qui vont inciter ces acteurs de faibles voire de très faibles revenus à opter pour la propriété foncière même s'ils ne vont plus être dans la ville de Ouagadougou.

### **2.1.2. La migration des populations aisées de la ville de Ouagadougou**

Contrairement aux populations pauvres qui acquièrent des terrains non-lotis, les populations aisées acquièrent leurs terrains aux fins de construction de logements dans la commune rurale de Koubri chez les promoteurs immobiliers présents sur l'espace territorial à travers leurs activités. L'accès aux parcelles à usage d'habitation chez ce type d'acteurs économiques est payant à des coûts de millions de francs CFA. Les prix des parcelles dépendent de leurs emplacements<sup>8</sup> et de leurs superficies.

**Tableau n° 1 : Indicatif des prix de parcelles de promoteurs immobiliers hors zones fortement cotées à Koubri**

Superficies	240 m <sup>2</sup>	250 m <sup>2</sup>	300 m <sup>2</sup>
Prix	5.000.000	7.000.000	10.0000.000

Source : Enquêtes de terrain 2024

Lorsque les parcelles loties se trouvent dans une même zone et à la même position, leur prix varie en fonction de leur superficie. Il existe des parcelles situées à l'intérieur et d'autres, situées sur de grandes voies. Celles situées sur les grandes voies permettent des réalisations d'infrastructures commerciales.

#### **2.1.2.1. Les déterminants de la migration**

Dans les quartiers centraux de la ville de Ouagadougou (Samandin, Bilbalogho, Kamsaoghin, Gounghin, Hamdalaye Larlé, Kolog-Naba, Ouidi, Dapoya, Paspanga, Koulouba, Zogona, Wemtenga, Dagnoen, Kalgondin, Silmisin, Toeyiibin, Cissin), on trouve fréquemment des cas de cohabitation dans des cours relevant de propriétés familiales. Au-delà de ces vieux quartiers, la cohabitation est une pratique bien observée dans tous les arrondissements, secteurs et quartiers de cette ville-capitale. Vivre dans ce type de cours à un certain moment est ressenti comme une situation inconfortable pour certains acteurs sociaux qui cherchent à s'émanciper d'une sorte de tutelle familiale. Cette volonté de ne plus partager l'espace habité est également ressentie dans le cadre de certaines situations de location de logements. C'est alors que peut intervenir la décohabitation avec une perspective d'acquisition d'un terrain hors de la ville pour la construction d'un logement.

---

<sup>8</sup> La valeur des parcelles tient compte de leur proximité avec la ville de Ouagadougou, de leur situation sur de grandes voies de communication.

On sait que cohabiter, c'est accepter parfois de supporter des situations difficiles. C'est vivre parfois malgré soi dans un environnement où l'on est obligé de tolérer ce que l'on n'aurait pas pu tolérer si les conditions le permettaient. Cohabiter, c'est aussi renoncer à l'expression de sa liberté. Quand vient l'opportunité de mettre fin à une situation de cohabitation, la plupart des gens, notamment les jeunes, n'hésitent pas à franchir le pas.

### **2.1.2.2. Finir avec la cohabitation en famille**

Des acteurs sociaux, urbains, optent pour la décohabitation parce qu'ils ne se sentent plus bien chez leurs parents à cause de nombreuses raisons : promiscuité, mésentente entre cohabitants... De telles raisons ont amené les acteurs de cette catégorie à acheter des portions de terres dans les zones non-loties de Koubri.

On voit que l'installation en zone non-lotie de Koubri relève de délibérations de la part des acteurs qui sont concernés. Ce mouvement de colonisation des espaces villageois trouve sa justification, car les différents acteurs ont leurs motivations qui les poussent à agir dans ce sens (P. Ilboudo, 2023, p.172).

La décohabitation qui est une opération de rupture avec l'habitation communément partagée. Cette décohabitation se fait notamment en direction de Koubri et se réalise en acquérant des parcelles à usage d'habitation mises à la disposition des clients par les promoteurs immobiliers présents sur l'espace communal de Koubri.

En second lieu, elle peut se justifier aussi par une volonté exprimée de décohabitation dans un contexte de partage d'une cour commune où des problèmes de cohabitation se font sentir entre les membres. À défaut de pouvoir payer une parcelle lotie pour construire un logement leur appartenant, certains acteurs sociaux optent pour l'acquisition de terrains dans les zones non-loties. Ce type de migrants du logement est rencontré dans les zones non-loties de Koubri.

De manière concrète, on retrouve des migrants du logement qui ont quitté des cours familiales dans les quartiers comme Kamsaoghin, Samandin, Bilbalogho, etc. La recherche d'une autonomie voire une indépendance résidentielle justifie la décohabitation dans ce contexte.

### **2.2.2.3. La volonté de ne plus vivre en location**

Il faut souligner que la ville est un espace où le logement locatif est une réalité pour de nombreux habitants qui n'ont pas leurs propres logements. Ce type d'acteurs est obligé de contracter des baux pour pouvoir s'abriter. Vivre en location pour la majeure partie des contractants est une situation provisoire. On vit en location en attendant des jours meilleurs. Lorsqu'une opportunité de rompre avec une situation de cohabitation se présente, de nombreux acteurs sociaux n'hésitent pas à la saisir. C'est le sens du déploiement de multiples stratégies en réponse à l'inconfort vécu. Les propos suivants de l'acteur enquêté (SD) montrent comment vivre en location est perçu par certains :

« Vivre en location vous met la pression face à des bailleurs parfois trop exigeants qui n'admettent aucune explication en cas de retard du paiement du loyer ». Mais au-delà de la décohabitation, bien de citoyens de la ville de Ouagadougou résidant dans les anciens quartiers lotis cherchent à les quitter pour des raisons de nuisances diverses.

#### **2.1.2.4. Fuir les nuisances de certains quartiers de la ville de Ouagadougou**

Le centre-ville de Ouagadougou est de plus en plus attractif pour le commerce et les affaires. Sur le plan de l'habitat, il attire de moins en moins puisque de nombreuses difficultés y sont fréquemment enregistrées. Parmi ces difficultés, on peut citer les embouteillages dans la circulation, le manque d'espaces pour de nombreux besoins (garer son véhicule,), promiscuité, insalubrité, odeurs nauséabondes. Tous ces éléments négatifs contribuent à provoquer un dépeuplement du centre-ville vers les périphéries urbaines, notamment en direction de la commune rurale de Koubri.

Avec le développement de la ville de Ouagadougou, son centre est l'objet d'un désintérêt de la part des citadins qui lui préfèrent les quartiers périphériques ou les communes périurbaines. Les quartiers habités deviennent de plus en plus des espaces occupés pour des activités commerciales, administratives et autres. Cela fait que de nombreux habitants commencent à ne plus avoir envie d'y rester. Il s'en suit des ventes de cours familiales dans ces quartiers. Celles-ci sont transformées par la suite en magasins et autres infrastructures généralement destinées au commerce. De nombreux quartiers centraux de la ville de Ouagadougou (Samandin, Kamsaoghin, Koulouba, Bilbalogho, Larlé, Ouidi, Kolog-Naba, Dapoya, Paspanga) sont également des lieux de promiscuité et d'insalubrité. Cela fait qu'ils repoussent de plus en plus de résidents qui cherchent en s'en échapper. Ils n'attirent que rarement des gens qui cherchent à s'y installer comme résidents également.

#### **2.1.2.5. La gentrification comme facteur explicatif des dépeuplements de certains quartiers**

La gentrification est un processus essentiellement urbain par lequel la population d'un quartier ou d'une ville dans son ensemble, se modifie au profit de classes sociales favorisées dont l'installation se fait au détriment des classes plus modestes qui l'occupaient auparavant.<sup>9</sup>

Dans le contexte de la ville de Ouagadougou, le centre-ville connaît le phénomène de la gentrification. Contrairement à ce qui s'observe dans d'autres contextes où des quartiers populaires font place à des quartiers résidentiels, le constat qui est fait est que cet espace est progressivement occupé par de grands immeubles destinés au commerce et aux affaires. C'est le sens du témoignage de S.D., un habitant du quartier de Niogsin :

« Autour du marché de Sankaryaré et même au-delà, les immeubles destinés au commerce ne font que pousser. Beaucoup d'habitants du quartier ont préféré vendre leurs parcelles pour aller dans d'autres endroits plus calmes. Dans ce quartier, ce sont les activités commerciales qui dominent. Beaucoup d'espaces sont encombrés par les camions qui chargent et déchargent des marchandises. Vivre encore dans ce quartier, c'est accepter de prendre d'énormes risques. Notre famille va bientôt quitter pour la zone de Saaba. ».

---

<sup>9</sup> <https://youmatter.world> définition

Les populations qui y résident sont progressivement repoussées vers les marges urbaines qui disposent encore des espaces pour les constructions de logements. C'est dans ce cadre que la commune rurale de Koubri reçoit, en provenance du centre-ville de Ouagadougou, des migrants qui s'installent en zones non-loties ou acquièrent des parcelles loties auprès des promoteurs immobiliers pour les constructions de leurs logements.

## **2.2. La migration des populations des zones non-loties dans la commune rurale de Koubri**

Comme de nombreuses villes africaines caractérisées par des dichotomies, la ville de Ouagadougou est loin d'être structurée de manière homogène. Elle se compose de quartiers lotis et des zones non-loties. Les habitants des zones non-loties vivent dans l'attente de lotissements ou de restructurations dans l'espoir d'être attributaires de parcelles loties. L'obtention de telles parcelles loties va leur conférer le statut de propriétaires. Ce statut de propriétaires de parcelles va à son tour leur conférer symboliquement des droits de citoyenneté locale dans leur nouvel espace d'accueil.

La migration des populations habitant ces zones non-loties de Ouagadougou intervient pour plusieurs raisons qui peuvent être schématisées de manière suivante :

- l'échec dans un investissement en zone non-lotie où une parcelle lotie était attendue. On peut rappeler que l'investissement immobilier en zone non-lotie offre la possibilité d'avoir une parcelle lotie en cas de restructuration dudit espace. Des acteurs sociaux ayant acquis des terrains dans des zones non-loties n'ont pas eu la chance d'avoir des parcelles loties à l'issue de la restructuration réalisée. Ils se retrouvent dans l'impossibilité d'intégrer le nouveau tissu urbain dessiné à l'issue de la restructuration.

- la vente de la parcelle obtenue à l'issue de la restructuration par certaines personnes les expose à prospecter de nouveaux espaces dans les communes limitrophes de la ville de Ouagadougou.

Les courses pour l'occupation des terres constructibles dans la ville ont finalement contribué à saturer cet espace ouagalois, rendant de ce fait difficile l'accueil de migrants ruraux dont la culture est l'acquisition de terrains en zones non-loties pour les constructions de logements. C'est dans ce contexte que les migrants ruraux seront contenus majoritairement dans ces espaces d'accueil que sont les zones non-loties de Koubri.

## **2.2. L'exode rural contenu dans les périphéries urbaines**

Autour de l'aire d'influence de la ville de Ouagadougou, les migrations en provenance des campagnes s'effectuaient pour renforcer à la fois la démographie urbaine, mais également son tissu urbain puisqu'elles impliquaient une croissance des espaces occupés par les habitations. On quittait le village pour s'installer dans la ville de Ouagadougou afin d'en devenir un citadin à la différence du villageois que l'imaginaire collectif dépeignait comme quelqu'un de moins bien informé.

Avec le temps, les possibilités d'accueil vont s'amenuiser puisque l'occupation continue de l'espace territorial de la ville de

Ouagadougou pour les constructions des habitations vont rendre les terrains constructibles de moins en moins disponibles pour les nouveaux arrivants notamment. C'est pour cela que JAGLIN S. (1995) parle de « ville à guichets fermés ». Cette métaphore de la ville à « guichets fermés » symbolise les difficultés d'insertion urbaine des migrants en provenance des zones rurales dont la grande majorité vivent la pauvreté et même la misère dans certains cas. Refoulés dans les marges urbaines en zones non-loties, les migrants issus de l'exode rural vont constituer des citoyens spécifiques de la ville de Ouagadougou. Ceux-ci vont vivre dans l'attente d'opérations de restructurations spatiales abusivement appelées lotissements. Ainsi, de restructuration en restructuration, l'espace territorial de l'entité de la ville de Ouagadougou va s'épuiser puisque l'extension continue de cette ville va toucher les limites des communes rurales limitrophes. Les communes rurales de Koubri, Saaba, Loumbila, Pabré, Laye, Sourgoubila, Tanghin-Dassouri et Komsilga vont voir leurs limites territoriales confondues avec celles de Ouagadougou. Cela va induire une nouvelle donne qui est que désormais, l'extension de la ville de Ouagadougou se fait hors de son ressort territorial.

À partir du moment où il a été possible de considérer que l'espace ouagalais est épuisé et ne pouvait plus répondre aux besoins des nombreux acteurs en termes d'accès aux terrains constructibles, les communes rurales limitrophes de cette ville ont été rapidement perçues comme des espaces d'extension par pôle géographique (Ouaga Sud, Ouaga Est, Ouaga Nord et Ouaga Ouest).

Les opportunités offertes en termes d'accès aux terrains dans ces espaces ont été saisies par de nombreux acteurs aux statuts socio-professionnels divers.

Du côté de la commune rurale de Koubri, il s'est développé des zones non-loties pour répondre aux besoins des nouveaux venus. Elles sont considérées comme des appendices de la ville de Ouagadougou. Les zones non-loties sont situées pour la plupart sur le long de la route nationale n° 5 qui va de la ville de Ouagadougou à la frontière du Burkina Faso avec le Ghana. Elles ont émergé à la suite de la saturation de l'espace ouagalais. Comme le montre R. Kaboré, (2016, b), qui signifie que la colonisation des espaces de Koubri sous forme de zones non-loties a été amplifiée à la suite de l'inondation consécutive à la pluie diluvienne qu'a connue la ville de Ouagadougou à la date du premier septembre 2009. Les plus grandes zones non-loties de Koubri se sont développées dans deux villages que sont Guiguemtenga et Kouba. Ainsi, la majorité des habitants qui occupent les zones non-loties de Koubri proviennent de la ville de Ouagadougou où ils ont eu des trajectoires différentes en ce qui concerne les logements. Ceux-ci constituent la première catégorie d'acteurs.

Ensuite, on identifie une deuxième catégorie d'acteurs qui correspond à celle de personnes qui avaient l'intention de s'installer dans la ville de Ouagadougou, mais qui se sont résolues à faire ce qui leur était possible de faire en termes d'accès à des terrains constructibles à des coûts accessibles pour leurs bourses.

Telle est la configuration construite des acteurs sociaux présents sur cet espace questionné.

Tout comme les migrants ayant quitté la ville de Ouagadougou pour s'installer en zones non-loties de Koubri, les migrants venus directement de leurs localités d'origine (villages, communes rurales,

villes secondaires), sont confrontés à la contrainte et à une certaine liberté de choix résidentiel avec des motivations spécifiques.

### **2.2.1. Une contrainte d'installation dans les périphéries urbaines**

D'abord, en quittant leurs localités d'origine, ils espéraient s'installer dans la ville de Ouagadougou. Or, le manque de ressources économiques et sociales ne leur permettait pas d'accéder à une parcelle légale et d'y construire un logement. L'accès à des parcelles loties dans l'espace ouagalais coûte cher et n'est pas à la portée de tout le monde. Leurs prix sont fonction de plusieurs paramètres qui les mettent en valeur. Il s'agit de leur superficie et de leur zone d'emplacement (centre, zones mitoyennes du centre, quartiers résidentiels, zones commerciales, zones éloignées du centre, proximité avec les grandes voies de communication, accès à l'électricité et au réseau de distribution d'eau potable, extrême périphérie,). Globalement, ces prix croissent au fur et à mesure qu'on progresse des franges urbaines vers le centre de la ville de Ouagadougou. À l'opposé, ils décroissent du centre-ville vers les périphéries urbaines. À titre, d'exemple, pour l'année 2024, les prix indicatifs suivants peuvent être identifiés pour les parcelles à usage d'habitation situées sur de petites voies dans la ville de Ouagadougou. Le tableau suivant indique approximativement ces prix en fonction des caractéristiques particulières des parcelles à usage d'habitation.

**Tableau n° 2 : Indicatif des prix estimatifs des parcelles dans les quartiers centraux de la ville de Ouagadougou**

<b>Quartier</b>	<b>Dimension</b>	<b>Prix estimatifs en 2024</b>
Kamsaoghin	400	60.000.000
Koulouba	400	60.000.000
Dagnoen	300/320	40.000.000
Kalgondin	300/320	40.000.000
Sin Yiri	300/320	30.000.000
Katre Yaar	300/320	30.000.000
Karpala	300/320	30.000.000
Yamtenga	300/320	21.000.000
Dagnongo	300/320	21.000.000
Ouidtenga	300	20.000.000

Source : Enquête de terrain 2024

Cette donne contraint certains migrants ruraux à s'installer en zone non-lotie dans l'espoir qu'une restructuration pourrait être réalisée un jour à leur profit (voir à ce sujet, R. Kaboré, 2016, b). Ces installations se font soit en périphérie immédiate de Ouagadougou, soit dans les communes rurales périurbaines de Ouagadougou. On peut rappeler que le seuil national de pauvreté au Burkina Faso était de 94 624 FCFA par personne et par an en 2018/habitant selon les données du RGPH de 2019.

**Tableau n° 3 : Indicatif des prix des terrains non-lotis dans les zones de Kouba, Kiépalgo et Guiguemtenga**

Zones non-loties de Koubri	Prix moyen pour un terrain de 100 m <sup>2</sup> en 2024	Prix moyen pour un terrain de 150 m <sup>2</sup> en 2024	Prix moyen pour un terrain de 200 m <sup>2</sup> en 2024
Kouba	1 500 000	2.000.000	2.500.000
Kiépalgo	1.500.000	2.000.000	2.500.000
Guiguemtenga-Naroté	1.000.000	1.500.000	2.000.000

Source : Enquête de terrain 2024

Les terrains qui sont mis généralement sur les marchés proviennent d'acquéreurs qui les revendent avec parfois des maisonnettes.

Bien que la contrainte soit une réalité dans la conduite de la plupart des acteurs sociaux qui s'installent en zone non-loties de Koubri, il est permis de mentionner que ceux-ci ont une certaine marge de manœuvre dans leurs choix résidentiels quand ils décident de s'installer dans tel ou tel espace géographique.

### **2.3. Une certaine liberté de choix du lieu de résidence**

Bien que vivre en zones non-loties soit le résultat d'une contrainte réelle, les acteurs sociaux ont tout de même des libertés de choix de leurs lieux de résidence. Ils choisissent où s'installer en tenant de leurs possibilités financières. Ces choix résidentiels sont guidés par des facteurs à la fois internes et externes.

#### **2.3.1. L'information sur le disponible foncier en zones non-loties de Koubri**

C'est au sein des réseaux informels que circulent des informations au sujet de l'existence de terrains constructibles dans les zones non-loties en particulier celles de Koubri. C'est sur la base de ces informations que des acteurs accèdent à des parcelles dans ces zones. C'est ce que nous relate B.K., acquéreur de terrain en zone non-lotie.

« J'ai pu acquérir mon terrain non-lot à Kouba grâce à l'information sur le disponible foncier dans le village. Cette information m'a été donnée par un de mes cousins qui m'a même incité à en acheter. C'est ainsi que j'ai pu avoir ce terrain d'environ 150 m<sup>2</sup> à 180 000 F CFA en 2015 ». Entretien réalisé le 05/01/2020 à Kouba.

#### **2.3.2. La motivation d'installation dans les zones non-loties**

En d'autres termes, au regard des informations disponibles en ce qui concerne l'environnement d'accueil, les migrants du logement peuvent se décider à partir de la présence d'éléments de motivations. Ces éléments de motivation sont les déterminants qui permettent de prendre des décisions d'installation. Ces éléments varient selon les acteurs sociaux.

### **2.3.3. Les déterminants des choix des zones non-loties**

Il existe plusieurs déterminants qui poussent les candidats à la migration du logement en zones non-loties de Koubri à prendre des décisions d'acquisitions de terrains aux fins de construction de logements. Que ce soit les migrants en provenance de la ville de Ouagadougou ou ceux dont la destination était cette ville et qui ont été contraints de rester à Koubri, tout le monde se réfère à cette ville-capitale. C'est donc dire que ceux-ci dépendent beaucoup de cette ville. Certains s'y déplacent quotidiennement pour y mener des activités de toutes natures. C'est ce qui montre que leurs choix d'installation ont été guidés par des déterminants. Ces déterminants sont de plusieurs ordres.

#### **2.3.3.1. L'accès facile à sa localité d'origine**

Les gens, s'ils le peuvent, s'installent dans des zones non loties qui leur offrent la possibilité d'accéder facilement à leurs localités d'origine. C'est le cas des zones non-loties de Koubri qui abritent des personnes originaires des provinces du Bazèga, du Nahouri, du Zoundwéogo et du Boulgou.

Ce dont témoignent les propos de cet enquêté.

« Je suis venu m'installer dans cette zone il y a environ 7 ans de cela. Le terrain m'a coûté 45 000 f à cette époque-là. Mon choix de cette zone comme celle de Balkui où j'étais installé auparavant a été guidé par l'accès facile à ma localité de provenance qui est Manga. »  
Entretien réalisé le 03/01/2020 avec K.B. à Kiédpalgo.

Une telle logique permet de maintenir les relations sociales avec les membres de sa parentèle restés dans sa localité de provenance (P. Ilboudo, 2023, p. 171).

Au-delà de ce déterminant, une importance particulière est accordée à la facilité d'accès à la ville de Ouagadougou.

#### **2.3.3.2. L'accès facile à la ville de Ouagadougou**

L'accès facile à la ville de Ouagadougou grâce à l'existence d'un réseau routier reste un élément important pour les habitants de ces zones non-loties. C'est ce qui est au fondement du choix de certains migrants du logement de s'installer dans les zones non loties de Koubri.

#### **2.3.3.3. Les possibilités de mener des activités de productions économiques**

L'attrait de Koubri pour ces migrants de logement s'explique par l'existence de plusieurs opportunités économiques : métiers de service (mécanique d'engins à deux roues, menuiserie métallique et menuiserie bois, couture, coiffure, maçonnerie...), commerce, artisanat (maroquinerie, tapisserie...). Du fait de cette proximité des migrants parviennent à s'approvisionner en matières premières pour certains travaux, en articles de commerce ou à y écouler leurs productions.

« La proximité avec la ville de Ouagadougou fait qu'il est facile d'y aller à tout moment en cas de besoin. Dans la tête, on se sent à Ouagadougou puisque cette zone non-lotie est Ouagadougou qui s'est étendue. » Entretien réalisé avec PZ.

### 2.3.3.4. La présence d'infrastructures de base

La présence d'un certain nombre d'infrastructures de base permet d'attirer des migrants du logement dans les zones non-loties de Koubri. Il s'agit des Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS), des écoles primaires publiques et privées, des collèges et lycées publics et privés, des marchés et des services privés d'eau potable.

## 3. Discussion

Les mouvements de sortie du centre de la ville de Ouagadougou ou dynamiques centrifuges sont observés avec un degré plus élevé depuis que les promoteurs immobiliers ont eu le pouvoir d'aménager des espaces aux fins d'habitation. Cette nouvelle donne va contribuer à l'étalement de cette ville qui se confond aux communes rurales qui l'environnent (V. Zoma et al., 2002). Ces dynamiques centrifuges qui se traduisent par une ex-urbanisation vont comme le note J. M'Bala, (2001, p.1) dans le contexte canadien, contribuer à l'absorption des espaces libres et des terres agricoles dans le tissu urbain en perpétuelle croissance. Une telle réalité est notée à travers la croissance urbaine de Ouagadougou sur son arrière-pays que constituent les communes rurales limitrophes.

La ville de Ouagadougou qui connaît une saturation spatiale va continuer à rejeter bien de ses habitants sur ses marges urbaines que sont les communes rurales limitrophes. Ce mouvement migratoire centrifuge s'inscrit dans une dynamique plus large de recomposition des espaces résidentiels déjà évoquée par A. Durand-Lasserve et E. Le Roy, (2012). Dans le contexte de la ville de Ouagadougou, ce mouvement migratoire excentrique est porteur de logiques d'acteurs pluriels.

Cette étude confirme la logique de l'extra-urbanité de J. Viard (2001). En effet, J. Viard (2001) utilise la métaphore d'extra-urbains pour désigner cette forme inédite et contemporaine d'exode urbain. Il fait allusion à ces populations qui font le choix d'habiter dans cet « *à côté* » de la ville et qui sont porteuses d'une « *urbanité en nuage, mobile et saisonnière* » (J. Viard, 2011 : 9). Ce qui est bien le cas de nombreux migrants du logement dans la commune rurale de Koubri.

L'approche économique développée par J. Levy, (2013) et M. S. Tall, (1994) se trouve également corroborée dans cette étude, qui met en évidence les dynamiques résidentielles induites par la pression foncière et l'augmentation exponentielle des coûts locatifs en milieu urbain. Conformément aux analyses de ces auteurs, l'accessibilité financière au logement dans la ville de Ouagadougou devient progressivement une contrainte majeure, incitant certains résidents à se tourner vers les périphéries afin d'y établir leur propre habitat. Les témoignages recueillis auprès des migrants résidentiels dans la commune rurale de Koubri confirment cette tendance, illustrant des stratégies adaptatives face aux tensions économiques du marché immobilier urbain.

La logique de la ville comme refuge pour migrants ruraux est également confirmée par cette étude. En effet, comme dans l'exemple kabyle décrite par P. Bourdieu et A. Sayed , (1964), de nombreux ruraux burkinabè connaissent des difficultés de divers ordres qui les contraignent à fuir vers la ville. La ville de Ouagadougou constitue un espoir d'insertion. Autrement dit, ces populations rurales se déracinent, car chassées par la pauvreté et attirées par le mirage de la ville. Autrefois, la ville de Ouagadougou disposait d'une capacité d'accueil qui a continuellement absorbé les candidats à l'intégration urbaine. Cependant, la saturation foncière intra-urbaine et la flambée des prix du logement contraignent ces migrants ruraux à adopter des stratégies d'installation périphérique (L. Guigma, 2017 ; F. Boyer, 2010). Ainsi, l'accès à un logement devient un enjeu structurant de ces trajectoires migratoires de la campagne vers la ville, où les populations rurales en quête de stabilité résidentielle optent pour des acquisitions de parcelles constructibles (loties ou non loties) en zones périurbaines, notamment dans la commune rurale de Koubri.

## Conclusion

Les migrations du logement dans les espaces périphériques de la ville de Ouagadougou obéissent à des logiques variées et insoupçonnées portées par une diversité d'acteurs. Il est distingué trois catégories d'acteurs dont les décisions d'installation dans la commune rurale de Koubri ne sont pas sous-tendues par les mêmes motivations. Leurs motivations s'inscrivent dans deux tendances opposées.

La première tendance est basée sur une catégorie d'acteurs renvoyant à des personnes aisées en quête de parcelles pour construire des logements dans la commune de Koubri. Cette catégorie d'acteurs acquiert ses parcelles auprès des promoteurs immobiliers qui sont présents sur l'espace territorial de Koubri. Pour cette catégorie d'acteurs, l'acquisition de terrains constitue l'aboutissement de décisions stratégiques mûrement réfléchies. Certains cherchent à étendre leur patrimoine immobilier et foncier, tandis que d'autres aspirent à devenir propriétaires pour la première fois. Cette volonté trouve des opportunités concrètes dans les espaces périphériques de la capitale politique du Burkina Faso, comme Koubri, où des parcelles loties restent encore accessibles.

La seconde tendance est basée sur deux catégories d'acteurs. La première catégorie est constituée de migrants du logement en provenance de la ville de Ouagadougou. Ceux-ci proviennent des milieux défavorisés dans la majeure partie des cas. Certains parmi eux étaient en location, dans des cours familiales ou résidaient dans les zones non-loties de la ville de Ouagadougou.

La deuxième catégorie est constituée de migrants du logement en provenance des milieux ruraux qui avaient pour destination la ville de Ouagadougou. Le manque d'espaces constructibles sous forme de zones non-loties dans cette ville a fait qu'ils se sont résolus à se contenter de rester dans un espace mitoyen de la ville de Ouagadougou.

La migration du logement de ces deux dernières catégories d'acteurs reste sous-tendue par des contraintes majeures. C'est dans ce sens que JAGLIN S., (1995) utilise la métaphore de la ville à guichet fermé pour évoquer la situation de la ville de Ouagadougou qui avait déjà commencé à refouler bien de ses citoyens dans sa périphérie.

## Références bibliographiques

- BOUDIEU Pierre & SAYAD, Abdel Malek, 1964, *Le déracinement : La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris : Les Éditions de Minuit.
- BOYER, F. (2010). Croissance urbaine, statut migratoire et choix résidentiels des Ouagalais : Vers une insertion urbaine ségrégée ? *Revue Tiers Monde*, 2010(1), 47-64.
- BURKINA FASO. (2015). Loi n°103-2015/CNT portant bail d'habitation privée au Burkina Faso. Conseil National de la Transition.
- DURAND-LASSERVE, A., & LE ROY, E. (2012). La situation foncière en Afrique à l'horizon 2050. Collection À Savoir, No. 11. Banque africaine de développement, Fonds africain de développement, AFD.
- GUIGMA, L. 2017, *Vivre dans le non-loti de Ouagadougou : Processus de marchandages fonciers entre citadins, chefs traditionnels et autorités publiques* (Thèse de doctorat). Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis.
- ILBOUDO, P. (2023), *Marchandisation des ressources foncières et transformations des rapports socio-fonciers et politiques dans la commune rurale de Koubri en zone périurbaine de Ouagadougou (Burkina Faso)*, Thèse de doctorat, Université Joseph KI-ZERBO.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD). (Volume 3, 5e RGPH). Mesure et Cartographie de la pauvreté. INSD.
- JAGLIN, S. (1995) « L'insertion par le « haut » : Régularisation foncière et citadinisation dans les périphéries de Ouagadougou (Burkina Faso) », P. ANTOINE & A. B. DIOP (Eds.), *La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine*, Paris, IFAN/ORSTOM, p. 181-198.
- KABORÉ, R. (2016), « Dans l'attente du lotissement : Enjeux fonciers, pression marchande et dynamique des rapports sociaux en périphérie non lotie de Ouagadougou (Burkina Faso) », *Revue RSS-PASRES*, p. 40-53.
- LANCON, F., MORA, O., & AUBERT, F. (2014), « L'extension urbaine à travers le monde : Enjeux pour les villes et les campagnes », *Cahiers DEMETER*, 15, 83-100. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02517021>
- LÉVY, J. (2013), « Liens faibles, choix forts : Les urbains et l'urbanité. La Vie des idées ». Consulté le 29 mai 2025, de [www.laviedesidees.fr/Liens-faibles-choix-forts-les.html](http://www.laviedesidees.fr/Liens-faibles-choix-forts-les.html)
- M'BALA, J. (2001), « Prévenir l'ex-urbanisation : Le Plan Gréber de 1950 pour Montréal ». *Revue d'histoire urbaine*, 29(2), 62-70. <https://doi.org/10.7202/1019206ar>
- TALL M. S., (1994), « Les investissements immobiliers à Dakar des émigrants sénégalais », *Revue européenne des migrations internationales*, 10(3), 137-151.
- SAWADOGO, H. P. (2020). « Saturation, triangulation et catégorisation des données collectées ». *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines*. Éditions Science et Bien Commun. Consulté le 05 juin 2025 sur

- <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthesis/chapter/lanalyse-des-donnees-et-la-triangulation-attribue/>
- VIARD, J. (2011). Nouveau portrait de la France : La société des modes de vie. Éditions de L'Aube.
- ZOMA, V., KIEMDÉ, A., & SAWADOGO, Y. (2022). "Principaux facteurs de la croissance urbaine de Ouagadougou". *Quest Journals, Journal of Research in Humanities and Social Science*, 10, 226-234.